

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

## Direction de la sécurité de l'aviation civile

### Décision du 19 septembre 2023 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est)

NOR : TREA2314048S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

#### **Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,**

Vu le code de l'aviation civile ;

Vu le code des transports ;

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2019 modifié portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 16 ;

Vu la décision du 23 janvier 2023 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est,

#### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est mentionnées dans la décision du 23 janvier 2023 susvisée, à :

Mme Emmanuelle Blanc, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts ;

Mme Valérie Fulcrand-Vincent, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts ;

M. Sami Hadji, attaché principal d'administration de l'Etat.

## **Article 2**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions des divisions techniques mentionnées à l'article 3 de la décision du 23 janvier 2023 susvisée, à :

M. Gilles Darbos, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Raphaël Goriot, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Jean-Yves Pieri, attaché principal d'administration de l'État ;

M. Gilles Raymond, attaché principal d'administration de l'État ;

M. Benjamin Vialard, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Jérôme Pirel, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

Mme Sophie Nercessian, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

## **Article 3**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous les actes et décisions, pour l'application de l'article L. 6221-3 du code des transports, à :

M. Éric Lallis, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

Mme Claire Cucchiarini, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Didier Gallard, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Thierry Le Verrier, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Guilhem Renier, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Christophe Spitéri, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

## **Article 4**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous les actes et décisions, pour l'application de l'article R. 131-3 du code de l'aviation civile, à :

M. Alexandre Antonin, technicien supérieur des études et d'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Jérôme Boullée, détaché dans le corps des techniciens supérieur des études et d'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Jean-François Morgan, technicien supérieur des études et d'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Paul Pierron, technicien supérieur des études et d'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

M. Franck Vosgien, technicien supérieur des études et d'exploitation de l'aviation civile de classe normale.

### **Article 5**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la délégation Corse mentionnées à l'article 6 de la décision du 23 janvier 2023 susvisée, à :

M. François Lebailly, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Laetitia Bertrand, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

Mme Bénédicte Brescia-Adler, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

### **Article 6**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la délégation Côte d'Azur mentionnées à l'article 6 de la décision du 23 janvier 2023 susvisée, à :

M. Cédric Tedesco, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Philippe Gimenez, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Daniel Fiorio, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Jean-Bernard Grass, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Véronique Iamann, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

### **Article 7**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, au titre des fonctions de permanent de direction à la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est, à :

M. Fathi Benkoula, attaché principal d'administration de l'Etat ;

M. Gilles Darbos, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Philippe Durgeat, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Daniel Fiorio, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Philippe Gimenez, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Raphaël Goriot, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Jean-Bernard Grass, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Véronique Iamann, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. François Lebailly, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Jean-Yves Pieri, attaché principal d'administration de l'Etat ;

M. Gilles Raymond, attaché principal d'administration de l'Etat ;

M. Cédric Tedesco, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Pascale Verain, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Benjamin Vialard, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

### **Article 8**

La décision du 27 octobre 2022 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est) est abrogée.

### **Article 9**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait le 19 septembre 2023.

P. CIPRIANI